



Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

1. Définition du besoin

En novembre 2017, le gouvernement du Canada a émis l'[Orientation sur l'utilisation sécurisée des services commerciaux d'informatique en nuage : Avis de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité](#) et l'[Orientation relative à la résidence des données électroniques](#). Ces orientations permettent d'héberger des données jusqu'au niveau Protégé B dans le nuage public.

L'informatique en nuage se définit comme la fourniture en ligne et sur demande de ressources informatiques (d'applications aux centres de données) selon le mode de facturation à l'utilisation. Il existe trois modèles pour déployer des services d'informatique en nuage : le nuage public, le nuage privé et le nuage hybride.

Dans le modèle du nuage public, les ressources en nuage (c'est-à-dire le matériel, les logiciels et l'infrastructure) appartiennent à un fournisseur tiers de services d'informatique en nuage et sont exploitées par ce dernier. Les organisations consomment des services informatiques sur Internet à partir d'un bassin partagé de ressources qui sont logiquement séparées les unes des autres. Dans le modèle du nuage privé, les ressources informatiques (qui peuvent être situées sur les lieux ou hébergées par un fournisseur tiers de services d'informatique en nuage) sont consacrées à une seule organisation et conservées sur un réseau privé. Pour ce qui est du modèle du nuage hybride, une infrastructure combinée de nuage public et privé est utilisée et les données ainsi que les applications communiquent entre les deux.

Aux termes de la politique « Infonuagique d'abord », le gouvernement du Canada utilisera les services d'informatique en nuage pour traiter les risques suivants :

- La TI vieillissante
- Les lacunes actuelles en matière de sécurité
- L'occasion non saisie de profiter de la technologie émergente

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) examine actuellement ses besoins en matière d'infrastructure infonuagique et a déterminé les applications logicielles particulières qui seront hébergées directement dans le nuage public des AWS. En se fondant sur l'initiative à cet égard et selon les exigences de la politique « Infonuagique d'abord », l'ASFC doit préparer son infrastructure AWS pour la migration d'applications.

L'ASFC a pour mandat de fournir des services intégrés à l'appui des priorités que sont la sécurité nationale et la sécurité publique, tout en facilitant la libre circulation des personnes et des marchandises. C'est une priorité que l'ASFC gère par la conception, l'élaboration, le déploiement et le soutien continu des outils et systèmes de GI-TI à l'Agence, tout en maintenant l'intégrité de toutes les infrastructures technologiques et applications ainsi que l'accès à ces dernières.

La DGIST est chargée d'offrir des produits technologiques, des applications et des services pour répondre aux besoins opérationnels tout en investissant dans une infrastructure de TI moderne pour maintenir et développer les initiatives de GI-TI actuelles et futures de l'Agence ainsi que pour faire de l'innovation à cet égard.

En travaillant avec divers partenaires, dont le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Services partagés Canada (SPC), l'ASFC s'assure que toutes les initiatives de GI-TI requises sont stratégiquement alignées sur les exigences opérationnelles et menées en temps opportun, dans le respect du budget et conformément aux objectifs du projet.



L'ASFC est à la recherche d'une expertise en la matière et d'un accès au cadre de prestation et d'engagement (CPE) d'Amazon Web Services (AWS) - l'ensemble unique de méthodes, de propriété intellectuelle et de processus créé par Amazon permettra d'atténuer certains des risques et fournira une feuille de route pour le parcours des AWS d'ASFC en nuage pour lesquels les services professionnels d'AWS sont exclusifs. Le CPE est le cadre de prestation et d'engagement des services professionnels AWS qui a fait ses preuves. Amazon, à l'aide de son propre CPE, migrera en toute sécurité les applications Protégé B de l'ASFC vers le nuage AWS en tirant parti de la propriété intellectuelle (PI) des AWS à titre de fournisseur de soutien essentiel pour cette initiative.

L'informatique en nuage, au moyen des services infonuagiques AWS, offrira un moyen efficace et efficient d'accéder aux serveurs, au stockage, aux bases de données et à un large éventail de services d'application sur Internet. Grâce à l'adoption de technologies infonuagiques, l'ASFC réalisera les avantages suivants :

- Un **rendement de service** qui réduira considérablement le temps nécessaire pour répondre aux exigences commerciales et techniques. Des niveaux de service mesurables en fonction de paramètres et applicables contractuellement contribuent à assurer des niveaux de rendement uniformes;
- La **sécurité** des fournisseurs de services d'informatique en nuage qui offrent de solides fonctions de sécurité et détiennent des certifications reconnues à l'échelle internationale que l'ASFC aurait de la difficulté à s'offrir;
- De l'**innovation** qui comprend de nouvelles fonctions en déploiement continu, dont les coûts sont répartis sur une clientèle mondiale de services. Les nouvelles technologies, notamment les médias sociaux, des plateformes mobiles et des outils d'analyse, sont offertes par abonnement sans investissement important en capital;
- La **souplesse**, qui comprend un accès rapide à des ressources polyvalentes, à la capacité nécessaire de réaliser des projets, de la planification jusqu'à l'exploitation complète;
- L'**extensibilité** qui permet aux services commercialisés d'être augmentés ou réduits en fonction de la demande; l'ASFC ne paie que ce dont elle a besoin, quand elle en a besoin.

L'ASFC est tenue de respecter les priorités du gouvernement du Canada et de moderniser les applications dont elle fait la transition vers l'environnement en nuage, conformément aux directives du SCT - [l'Orientation sur l'utilisation sécurisée des services commerciaux d'informatique en nuage : Avis de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité](#) et [l'Orientation relative à la résidence des données électroniques](#).

AWS est une plateforme de services informatiques en nuage sécurisée qui offre une puissance de calcul, le stockage de bases de données et la livraison de contenu ainsi que son CPE exclusif qui aidera l'ASFC à faire la transition vers le nuage AWS.

2. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, que leurs produits/ équipement/ système (selon le cas) répond aux exigences suivantes :

Les droits de propriété intellectuelle sur l'accès et l'utilisation du cadre de prestation et d'engagement (CPE) d'Amazon Web Services (AWS) pour la migration vers les évaluations et la planification en nuage.

3. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants:

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)

4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance



L'ASFC est à la recherche d'une expertise en la matière et d'un accès au cadre de prestation et d'engagement (CPE) d'Amazon Web Services (AWS) - l'ensemble unique de méthodes, de propriété intellectuelle et de processus créé par Amazon permettra d'atténuer certains des risques et fournira une feuille de route pour le parcours des AWS d'ASFC en nuage pour lesquels les services professionnels d'AWS sont exclusifs. Le CPE est le cadre de prestation et d'engagement des services professionnels AWS qui a fait ses preuves. Amazon, à l'aide de son propre CPE, migrera en toute sécurité les applications Protégé B de l'ASFC vers le nuage AWS en tirant parti de la propriété intellectuelle (PI) des AWS à titre de fournisseur de soutien essentiel pour cette initiative.

5. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au *Règlement sur les marchés de l'État* est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6d - « *une seule personne est capable d'exécuter le marché* ».

6. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) - article 514, section 2 (ii)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) - article XC, section 1 (b)
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) - article 1016, section 2 (b)
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) - article 19.2, section (b) (ii)

7. Titres de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est pour une période d'une année.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 1.200.000,00\$ (taxes applicables en sus).

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Le PAC vise l'adjudication d'un contrat de services à l'entrepreneur ci-dessous.

Amazon Web Services, Inc.
410 Terry Avenue North
Seattle, WA 98109-5210
USA

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.



12. Date et heure de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont **le 9 Août, à 14 h, HNE.**

13. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Nom : Jordan Komery
Titre : Agente d'approvisionnement principal p.i.
Agence des services frontaliers du Canada
Division de l'approvisionnement et de la gestion des biens stratégiques
Strategic Procurement and Material Management Division
Adresse : 355, chemin North River
Ottawa (Ontario)
K1A 0L8
Téléphone : 343-291-5715
Courriel : CBSA-ASFC_Solicitations-Demandes_de_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca